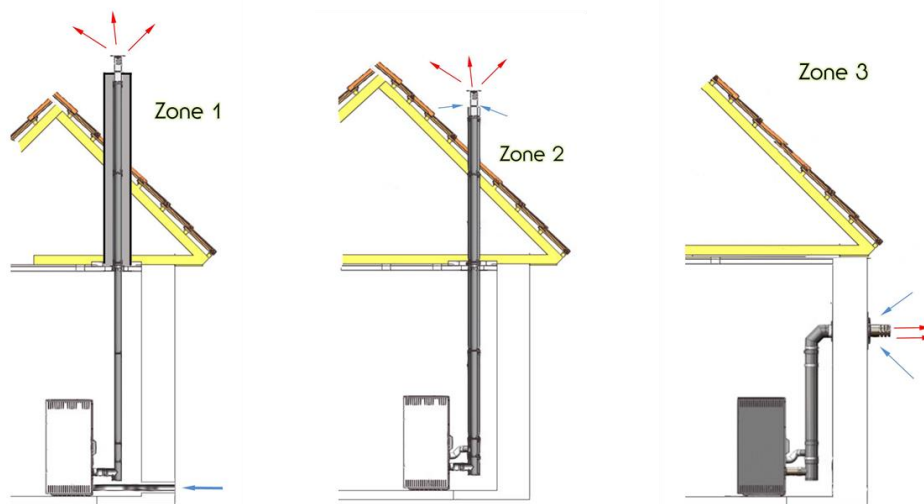




Raccordements des poêles Evacuation des fumées & Alimentation en air

Evacuation des fumées

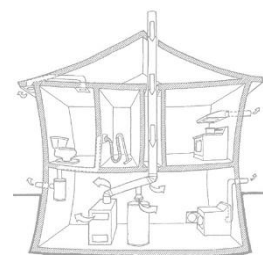


- Si le logement dispose d'une possibilité d'évacuation de fumée par cheminée montant au-dessus du faîtage du toit, type d'évacuation dite **en zone 1**, c'est **la meilleure solution** ; tous les appareils peuvent être installés
Contrainte : le conduit d'évacuation ne doit pas avoir plus de deux angles droits entre la sortie du poêle et la sortie extérieure.
- Si le logement n'a pas de sortie en zone 1, existe-t-il une cheminée sortant sur le toit en-dessous du niveau du faîtage, évacuation dite **en zone 2** ? A priori, cette solution peut satisfaire aussi à la plupart des appareils, mais par prudence, faire préciser au vendeur si ses appareils peuvent fonctionner correctement et sans baisse de performance dans ce cas de figure. Ils doivent être certifiés « étanches » par le CSTB.
Contrainte : idem que ci-dessus pour les angles du conduit d'évacuation de la fumée.
- En cas d'absence ou d'impossibilité d'installer une évacuation de fumée sortant sur le toit, il est possible d'envisager une sortie en façade, dite en **zone 3**. Mais, bien vérifier auprès du vendeur qu'une sortie en façade convient pour le poêle.
Contraintes :
 - Il ne doit y avoir aucune ouverture (porte, fenêtre, lucarne, ...) donnant sur l'intérieur du logement dans un rayon de 2 m par rapport à la sortie du conduit d'évacuation des fumées.
 - La façade doit être abritée du vent, car les coups de vent peuvent générer un refoulement de la fumée dans le poêle, voire dans la pièce. Le dispositif de sécurité interne du poêle peut alors le mettre à l'arrêt.
 - La sortie peut être complétée par un conduit vertical, fixé contre la façade et dépassant du toit comme en zones 1 ou 2. Cela évite aussi que les fumées noircissent la façade.



Air de combustion

Les poêles peuvent prendre l'air de combustion dans la pièce où ils sont installés. Mais attention aux éventuels cumuls d'appel d'air, par exemple avec celui d'une VMC ou d'un chauffe-eau thermodynamique.

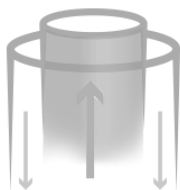


Prendre l'air pour la combustion à l'extérieur évite de prélever de l'air chaud, donc des calories dans la pièce où l'appareil est installé. Cela peut se faire par un conduit dédié qui alimentera le poêle directement,

Le « double flux »

Il est possible d'installer un conduit dit « double flux ». Il s'agit de deux tuyaux concentriques,

- l'un, le tuyau interne est destiné à évacuer les fumées,
- l'autre, le tuyau concentrique externe amène l'air de combustion pris à la sortie sur le toit ou en façade.



Avantage : Cet air se réchauffe en circulant le long du tuyau d'évacuation des fumées, récupérant ainsi les calories de celles-ci, ce qui en prélève moins sur la combustion.

Précaution : Toutefois, ce dispositif ne peut pas être installé que si la hauteur entre le poêle et la sortie en toiture est supérieure à 7 mètres. Au-delà, car il peut se produire des phénomènes de condensation d'eau contenue dans les fumées, résultant de leur refroidissement. Il existe des montages possibles pour pallier cet inconvénient ; à voir avec l'installateur.

Attention, ces installations dites « double flux » ne sont possibles que pour des poêles à granulés.



Dans tous les cas, il conviendra de demander au vendeur s'il se charge de faire ou de faire faire les éventuels travaux et se porte garant des résultats.